

Municipalité de Sainte-Luce

À une séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 22 août 2006 à 16 h 30 conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents :

France St-Laurent, mairesse
Anne A. Racine, conseillère
Michael Ouellet, conseiller
Nathalie Bélanger, conseillère

Sont absents :

Pierre Laplante, conseiller
Hugues Dionne, conseiller

Formant quorum sous la présidence de la mairesse à 17 h.

- 1° Ouverture de la session
- 2° Ordre du jour
- 3° Soumission
« Pérennité des ouvrages municipaux d'assainissement
Station d'épuration / Secteur Luceville
Remplacement des pompes P0-01 et P0-02 du poste pompage principal »
- 4° Levée d'assemblée

1-298-2006

Secrétaire d'assemblée

Proposé par : Michael Ouellet
Appuyé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité de nommer Madame Nancy Bérubé secrétaire d'assemblée pour la réunion extraordinaire du 22 août 2006.

Adopté

2-299-2006

Ordre du jour

Proposé par : Nathalie Bélanger
Appuyé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

Adopté

3-300-2006

Soumission « Pérennité des ouvrages municipaux d'assainissement Station d'épuration / Secteur Luceville - Remplacement des pompes P0-01 et P0-02 du poste de pompage principal

Fourniture et installation de deux (2) pompes centrifuges verticales pour eaux usées municipales, pompe de puits sec et de deux (2) clapets anti-retour ainsi que tous les raccords requis incluant la mise en route des équipements.

Ouverture: 11 août 2006

Heure: 11hrs

Gérald Leblond Ltée	47 803.16\$
Turcotte 1989 Inc.	38 458.13\$
La Compagnie Wilfrid Allen Ltée	38 418.35\$

Proposé par : Anne A. Racine
Appuyé par : Michael Ouellet

Il est résolu à l'unanimité de retenir la soumission la plus basse conforme de La Compagnie Wilfrid Allen Ltée au montant de 38 418.35\$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation de deux (2) pompes centrifuges verticales pour eaux usées municipales, pompe de puits sec et de deux (2) clapets anti-retour ainsi que tous les raccordements requis incluant la mise en route des équipements à la station d'épuration du secteur de Luceville en remplacement des pompes P0-01 et P0-02 du poste de pompage principal, le tout faisant partie des travaux de Pérennité des ouvrages municipaux d'assainissement.

Adopté

4-301-2006

Levée d'assemblée

Proposé par Anne A. Racine et résolu à l'unanimité que la session soit levée à 17 h 08.

Adopté

France St-Laurent
Mairesse

Nancy Bérubé
Secrétaire d'assemblée